



# INTER RHÔNE

INTERPROFESSION DES VINS A.O.C.  
CÔTES DU RHÔNE & VALLÉE DU RHÔNE

Communiqué de Presse

Avignon, le 12 mars 2021

Philippe PELLATON, Président d'Inter Rhône, Denis GUTHMULLER et Samuel Montgermont,  
Vice-Présidents d'Inter Rhône communiquent :

## **Franck Riester, Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, à la rencontre de la filière viticole rhodanienne**

Ce vendredi 12 mars, les représentants des Vignobles de la Vallée du Rhône ont fait valoir leurs préoccupations auprès de Franck Riester à l'occasion d'une table ronde, organisée par le Cabinet du Ministre à la salle communale du Grand Chai, à Saint-Péray, en présence de Thierry Devimeux, Préfet de l'Ardèche, plusieurs parlementaires, ainsi que le Chef Guillaume Gomez, nouvel ambassadeur de la gastronomie française.

Après avoir présenté la région, **Philippe PELLATON, Président d'Inter Rhône**, a rappelé l'importance que représente le marché des Etats-Unis pour les acteurs en Vallée du Rhône et l'impact de la mise en place de la taxe Trump : en 1 an, le marché américain est passé de la 1<sup>ère</sup> à la 2<sup>ème</sup> place des exportations, qui accusent une perte de 16% en volume, soit une chute de 21 millions d'euros, et qui le ramène à son niveau de 2014.

Philippe PELLATON a confirmé la satisfaction que représente la suspension provisoire de ces droits. Il a toutefois alerté le Ministre sur l'obligation d'obtenir la suspension définitive de cette taxe de 25% sous le court délai du moratoire (4 mois) afin de sécuriser les exportations et redonner un élan commercial aux opérateurs qui investissent massivement sur ce marché depuis de nombreuses années.

Le Président d'Inter Rhône a également fait part au Ministre de ses inquiétudes concernant la Chine : ce pays suspend toutes les activités promotionnelles sur son sol, en application d'une loi de 2017 qui prévoit que les ONG étrangères doivent être enregistrées sur le territoire chinois via un bureau de représentation ou une WOFE pour mener un programme de promotion en Chine. Jusqu'à présent, cette loi n'avait pas été mise en application et les interprofessions continuaient à réaliser leur programme de promotion, via des agences locales. Il s'agit d'un sujet sérieux, pouvant être source de sanctions commerciales, et demandant un soutien fort de la part des autorités françaises dans les plus brefs délais.

En présence des représentants drômois et ardéchois de la production, Philippe PELLATON a tenu à rappeler qu'au-delà des entreprises qui voient leurs exportations baisser, c'est toute la filière de la production qui est touchée en amont.

**Samuel MONTGERMONT, nouvellement élu Président**, a déroulé les chiffres de l'**UMVR** (Union des Maisons de Vins du Rhône), qui représente 1752 salariés au sein de 70 entreprises, réalisant plus de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, dont 33% à l'export.

Ce sont 90% de PME qui commercialisent 48% des vins AOC de la Vallée du Rhône.

A noter que 99% d'entre elles exportent, d'autant que les ventes à l'étranger sont devenues incontournables pour compenser le phénomène de la « déconsommation » du vin en France.

**Michel CHAPOUTIER, négociant en Vallée du Rhône et Président de l'Union des Maisons et Marques de vin (UMVIN)** a enchaîné, en signalant que les entreprises ne peuvent toujours pas se projeter sur le marché des USA (1<sup>er</sup> marché en valeur et en marge) et que le manque à gagner est irrattrapable. Il a sollicité du ministère une réflexion sur l'indemnisation de l'ensemble des opérateurs de la filière pénalisés commercialement.

Pour mémoire, la perte de chiffre d'affaires des vins français aux USA représente 400 M d'€, soit 35% du chiffre réalisé sur ce pays, alors que la consommation des vins par les américains a augmenté de 1,20%.

Concernant la mise en place du plan « France Relance » (100 milliards d'euros), Samuel MONTGERMONT a regretté que les exportations ne soient pas suffisamment soutenues, et à fortiori de celles du secteur du vin (seulement 250 millions d'euros, tous secteurs confondus). Il a redit l'importance de capitaliser sur la marque « France » à l'international, qui demeure la meilleure ombrelle pour les exportateurs français.

**Marcel GUIGAL**, autre Négociant des plus respectés de la Vallée du Rhône, a lui confronté Frank Riester à des problématiques très concrètes et opérationnelles auxquelles doivent faire face les exportateurs de vins, rappelant que la filière Vins et Spiritueux est le deuxième poste excédent de la balance commerciale en France. Il s'agit en particulier des ruptures logistiques provoquées par les carences de containers, ou encore la reprise des activités et voyages commerciaux en toute sécurité grâce à la vaccination des équipes commerciales. Il a également plaidé pour le maintien d'un régime d'assurance-crédit à des conditions attractives, comme la poursuite du CAP relai (réassurance publique des assureurs) au-delà du 31 juin 2021.

Franck Riester, Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, a assuré que tout serait mise en œuvre pour aider les acteurs de la filière à sortir de la crise, en précisant que les pays de l'Union Européenne avaient l'obligation de rester forts et solidaires pour pouvoir résister à une guerre commerciale mondiale sans précédent.

### **Les Chiffres-clés des Vignobles de la Vallée du Rhône**

- > **66 571 hectares** pour **2,7 millions d'hectolitres** récoltés Millésime 2020
- > **327 millions de bouteilles** commercialisées sur la campagne 2019/2020
- > **1 580** Unités de production, dont 1 492 caves particulières – 88 caves coopératives
- > **407** maisons de négoce, dont 246 négoce locaux et nationaux, 144 vinificateurs, 17 négoce étrangers
- > **193 destinations** dans le monde ont consommé des vins de la vallée du Rhône en 2020
- > Chaque seconde, **10 bouteilles** de vins de la Vallée du Rhône sont dégustées

[www.vins-rhone.com](http://www.vins-rhone.com)